

Dans une précédente série d'articles (2), nous avons étudié et différencié les deux politiques suivies par la Commission des Réparations, politique de conciliation, orientée vers la révision du traité de Versailles, sous l'influence de l'Angleterre ; politique de provocation et de rupture, sous l'influence de la France et particulièrement de M. Poincaré.

Jusqu'à ces derniers mois, ces deux politiques se contrebalançaient au sein de la Commission des Réparations, grâce à l'entêtement de la délégation de l'Angleterre. Pendant 3 années, Lloyd George a su, avec une rouerie sans égale, écarter chaque fois qu'il le pût, tous les périls pour la paix de l'Europe, que ce funeste traité faisait courir au monde. Les grandes conférences, dont la série fut inaugurée à San Remo en avril 1920, étaient pour l'homme d'Etat anglais, malin et manœuvrier, autant d'occasions pour multiplier les entrevues de chefs d'Etats, les rapports diplomatiques, les notes d'experts. A force d'introduire dans ces pourparlers des hommes d'affaires, financiers de métier et capitalistes internationalistes sans préjugés patriotiques, M. Lloyd George comptait bien que le *sens pratique* l'emporterait sur le *sens nationaliste* du problème des réparations. Il comptait aussi amener petit à petit l'opinion publique des pays de l'Entente à l'idée d'une révision de la paix de Versailles.

Et, de fait, il fut bien près d'aboutir. La conférence des banquiers qui siégea à Paris, en avril dernier, sous la présidence de M. Pierpont Morgan, et qui apportait un plan de renflouement de l'Europe et de liquidation de la question des réparations (par un emprunt extérieur consenti à l'Allemagne, après réduction de sa dette et un moratorium) n'échoua que grâce à l'entêtement forcé de la France (entêtement qui se comprend mieux aujourd'hui à la suite des virulentes attaques du Comité des Forges contre certains établissements de crédit).

Quoi qu'il en soit, l'échec de la conférence des banquiers eut sa répercussion sur le cours du mark. En mars 1922, le dollar valait à Berlin 285 marks papier. En juillet, il montait à 500, à 1.000 en septembre pour atteindre 9.500 ces jours-ci. Virtuellement, l'Etat allemand est en état de faillite.

LA CONFERENCE DE PARIS

Dès le 12 juillet, le gouvernement Wirth demandait à la Commission des Réparations d'être libéré des paiements en cours jusqu'à la fin de l'année 1922 et de recevoir un moratorium pour les versements à effectuer pendant les années 1923 et 1924. Autour de la note allemande s'engageait aussitôt une volumineuse correspondance à laquelle M. Poincaré prenait une part active. L'examen de cette demande de moratoire par les puissances alliées fut retardé par les crises ministérielles en Italie et en Angleterre, qui devaient amener à Londres, puis à Paris, deux personnalités nouvelles, M. Mussolini et Bonar Law.

On avait fondé, en France réactionnaire, de gros espoirs politiques à la fois sur le dictateur fasciste et sur l'heureux successeur de cette bête noire, Lloyd George. Mais, pas plus à Londres qu'à Paris, M. Bonar Law ne sortit d'un pas de la route depuis longtemps tracée à la « politique traditionnelle » de l'Angleterre vis-à-vis du continent. Quant à M. Mussolini, son orgueil lui imposait une attitude personnelle réservée. Un moment, il crut qu'il pourrait se poser en médiateur. Mais il lui eut fallu, pour jouer ce rôle, une autre envergure que celle d'un simple chef de bande...

(2) Voir *Clarté*, numéros 9, 12, 15.

Entre temps, M. Dubois, délégué français à la Commission des Réparations, jugé trop timoré par M. Poincaré et l'*Action Française*, était remplacé par M. Louis Barthou. A partir de ce moment-là, on peut dire que la politique de la France est définitivement orientée vers la violence. Le 27 novembre, se tenait à l'Elysée une réunion intime, sous la présidence de M. Millerand. M. Poincaré, M. Barthou, M. Tirard (haut-commissaire français en Rhénanie), M. Le Trocquer et le maréchal Foch, y prenaient part. On y étudiait les bases d'un plan d'occupation et d'exploitation de la Rhur et on fixait déjà la seconde quinzaine de janvier comme date d'entrée en application des mesures militaires.

Dès lors, il n'y avait rien à attendre des entrevues de Londres et de Paris, puisque la France était déjà décidée à l'occupation de la Rhur.

Toutefois, il reste intéressant du simple point de vue historique d'examiner rapidement l'essentiel des différents « plans » anglais, français, italiens, soumis à la conférence de Paris.

Le seul, qui, du point de vue bourgeois, ait tenté de donner à la question des réparations une solution honnête, est le plan anglais. Pour les économistes anglais, comme Maynard Keynes, il est très possible de solutionner la question des réparations, même dans l'état actuel de l'Allemagne. « *Des résistances psychologiques n'existant pas dans les grandes masses de la population, il est plus important de trouver une solution efficace que d'en trouver une qui soit conforme à celle que certaines gens imaginent. Si nous n'étions pas gouvernés par des hommes qui se sentent liés par la stupidité ou la malhonnêteté des principes dont ils se sont déclarés solidaires dans le temps, le règlement de toute la question pourrait s'accomplir aujourd'hui sans difficulté* (3) ».

Du point de vue anglais, la solution du problème comporte deux éléments :

1°) La grandeur de la charge qu'on doit imposer à l'Allemagne ;

2°) Les concessions qu'on doit faire à la France pour la dédommager de ses désillusions.

Et cela comporte nécessairement, d'une part, la révision de l'acte de Versailles, de l'autre, la liquidation du problème des dettes interalliées qui est intimement lié à tout projet raisonnable de reconstruction de l'Europe.

Le plan anglais développé à Paris par M. Bonar Law s'inspirait dans une large mesure de ces préoccupations économiques. Quoi qu'en ait dit la grande presse française, ce plan est très simple et très clair.

En voici les points essentiels :

« *Les obligations de l'Allemagne, en vertu du traité de paix, sont fixées par ce plan comme suit :*

Néant pendant 4 années (à part certaines livraisons en nature dont l'Allemagne sera créditée par imputation sur les paiements ultérieurs).

2 milliards de marks-or par an pendant les 4 années suivantes.

2 milliards 1/2 marks-or par an pendant les 2 années suivantes.

Après 10 ans, 3 milliards 1/2 ou toute somme inférieure (mais ne tombant pas au-dessous de 2 milliards 1/2), telle qu'elle pourra être fixée par un tribunal impartial... »

Afin d'offrir à l'Allemagne une véritable occasion de rétablir l'équilibre de son budget et de stabiliser le mark, il est absolument essentiel qu'on la mette complètement à l'abri des paiements en monnaies étrangères pendant la période initiale et que les livraisons en nature soient réduit au minimum (sauf pour les livraisons de coke à la France, de charbon à l'Italie et de matières colorantes).

(3) La Reconstruction de l'Europe. N° du 28 sept. 1922. Ed. du Manchester Guardian.

L'Allemagne s'engageait, d'autre part, à stabiliser le mark sous la surveillance d'experts financiers alliés, sous menaces d'application des sanctions prévues par le traité, en cas de manquements volontaires de l'Allemagne.

Quant au plan de règlement des dettes interalliées, il ne pouvait venir à l'étude qu'après acceptation du plan de règlement des réparations. Il comportait trois points essentiels :

1°) Utilisation des dépôts d'or allié détenus par la Grande-Bretagne, à l'extinction des dettes interalliées ;

2°) Cession à la Grande-Bretagne des bons allemands (4) série A, devant être reçus par la France et l'Italie ;

3°) Et une fois les dettes européennes interalliées ainsi annulées — constitution d'un fonds commun par les bons allemands, série B, pour paiement des sommes dues par l'Europe aux Etats-Unis.

Enfin, pour que les bons allemands 1° et 2° série puissent être immédiatement réalisés, favoriser en Allemagne l'émission d'un emprunt extérieur consacré par l'Etat allemand à racheter ces bons par anticipation (pendant une période de 4 années, ils ne porteraient aucun intérêt).

En résumé, le plan anglais présentait un règlement économiquement raisonnable, des réparations et des dettes européennes interalliées.

En opposition, le plan français, conçu dans l'esprit du traité de Versailles, rendait impossible tout relèvement économique et financier de l'Allemagne. Il tendait uniquement à assurer à la France les gages en nature qu'elle n'a cessé, depuis 3 ans, de réclamer (rive droite et rive gauche du Rhin). En matière financière, il instituait en Allemagne un comité pour administrer les finances du Reich (ingérence inadmissible d'un Etat dans la souveraineté d'un autre Etat). Il consentait à accorder un bref moratorium à l'Allemagne, mais moyennant des gages et sans que soient interrompues les réparations en nature (bois, charbon, etc.) Dans ces conditions, il est évident qu'il était absolument inutile de tenter le moindre essai de stabilisation du mark, l'Etat allemand se trouvant dans l'obligation de payer à ses nationaux la cession des matières premières à la France et cela implique l'impression de nouveaux milliards de marks papier. Quant à la question des dettes interalliées, aucune solution. Simplement, la France se disait disposée, sous certaines réserves, à faire abandon au profit de l'Angleterre de sa part dans les bons allemands série C (dont l'émission n'a même pas encore été demandée par la Commission des Réparations).

Il est difficile de légitimer le point de vue français et de lui chercher des raisons financières et économiques. Il est clair, en effet, que la France risque de perdre tout espoir de se voir un jour payée par l'Allemagne, si elle s'entête à ne faire aucune des concessions raisonnables qui lui sont indiquées par des experts. Mais il est évident que d'autres motifs l'ont poussée à rompre avec ses Alliés, et à se lancer toute seule dans une aventure militaire qui risque de bouleverser l'Europe. L'occupation, en mars 1921, de Ruhrort, Duisbourg et Dusseldorf, n'a pas fait progresser d'un seul pas le problème des réparations. Alors, qu'attendre d'un coup de force en Rhur ?

Mais si le pays peut être sûr, par avance, que l'occupation de la rive droite du Rhin ne sera pour lui qu'une source de conflits internationaux, une telle politique donne

(4) Aux termes de l'accord de Londres (mai 1921), l'Allemagne devait émettre trois séries de bons. 12 milliards de marks-or bons A ; 30 milliards bons B ; 32 milliards bons C ; portant tous intérêt 6 0/0 — seuls actuellement les bons A et B ont été remis à la Commission des Réparations.

pleine et entière satisfaction au tout puissant Comité des Forges, dont le seul désir est de mettre la main sur la grosse industrie allemande, en prétextant les sanctions à appliquer aux manquements de l'Allemagne. L'impérialisme français de la fonte n'est un secret pour personne, non plus que la nécessité dans laquelle se trouvent les maîtres de forges français de réunir sous une même direction les hauts fourneaux de Moselle et de Rhénanie ; le coke de la Rhur avec le fer de la Lorraine. De gré ou de force, les magnats de l'industrie allemande devront entrer dans le trust français, s'ils veulent sauver leurs usines. Sinon, on désorganisera leur production, quitte à plonger le pays tout entier dans une situation de misère et de désordre effroyable. Quant à la Rhénanie, on l'organisera en Etat indépendant et souverain, sous la protection militaire de la France.

Pour comprendre le problème politique européen qui se pose avec l'impérialisme français, il est bon d'envisager la question du point de vue du capitalisme allemand, et nous ne pourrions mieux faire que de citer quelque extrait d'un article d'un Allemand modéré, le Dr E. Schiffer, ancien ministre des Finances en Allemagne (5) :

« *A quoi sert de se donner toutes les peines du monde pour exécuter un traité, quand, de l'autre côté, on ne tient même pas à cette exécution* », remarque très judicieusement le Dr Schiffer, dont les regrets sont très sincères, car pour lui, l'attitude de la France constitue un danger social pour l'Allemagne, qui se trouve rejetée, malgré elle, soit dans une politique nationaliste de revanche, soit vers la révolution russe.

Etudiant la situation politique de l'Allemagne en face des Alliés, il définit assez justement la position et l'antagonisme de la France et de l'Angleterre :

« *L'Angleterre s'est opposée à la France, non pas pour venir en aide à l'Allemagne, mais dans son propre intérêt. Son intérêt économique lui prescrit d'empêcher la ruine allemande. Mais son intérêt politique est encore plus grand. Au commencement de la guerre, un homme d'Etat anglais remarquait qu'il serait utile à l'Allemagne que l'Angleterre prît une part active à la guerre. Elle aurait ainsi plus de chance de plaider la cause de l'Allemagne au moment donné. Mais l'Angleterre a laissé passer ce moment. Elle n'a pas terminé la guerre quand il lui était encore possible d'opposer à la France le contrepois d'une Russie et d'une Allemagne pas trop affaiblies. Voici comment il faut expliquer la bienveillance actuelle de l'Angleterre vis-à-vis de la Russie soviétique, voici comment il faut entendre sa politique conciliatrice vis-à-vis de l'Allemagne. L'Allemagne et la Russie étant à la longue éliminés du jeu des forces continentales, la France deviendrait toute puissante, ce qui rendrait la position de l'Angleterre difficile vis-à-vis de l'Amérique et du Japon...*

« *Mais actuellement la France est très forte. Ce n'est pas seulement militairement et politiquement, c'est aussi moralement qu'elle fait front à l'Angleterre. Elle dit que l'Angleterre a fait sa pelote, la flotte allemande étant coulée à fond, les colonies allemandes n'existant plus, les factoreries allemandes ayant disparu, les dépôts allemands ayant été saisis. Et une Angleterre ainsi saturée aurait le toupet d'empêcher la France de prendre ce qui lui revient?...*

« *Quant à la Russie, il est peu probable qu'elle assiste à une débacle allemande sans bouger. Mais son secours n'améliorerait guère la situation de l'Allemagne. Il pourrait même arriver que l'Allemagne en devenant le champ de bataille entre l'Occident et l'Orient perde le peu qui lui reste.* »

Quoi qu'il en soit, l'occupation française de la Rhur est décidée, irrémédiable. Elle est partiellement un fait accompli. Le rideau se lève sur le prologue d'une farce sinistre dont nous savons trop bien, déjà, le dénouement.

Quelle sera, en face de l'attitude des capitalistes

(5) *L'attitude politique de l'Allemagne vis-à-vis du problème des réparations.* « La Reconstruction de l'Europe N° 8.